

**Le Conseil de l'ORIIM/L vous invite à soumettre
des dossiers de candidature pour ses prix régionaux 2018.
Ces prix visent à reconnaître l'apport des infirmières de notre région
au rayonnement de la profession.**

PRIX ALICE-GIRARD

Le prix **Alice-Girard** vise à reconnaître une infirmière membre de l'ORIIM/L, dont la carrière professionnelle est exceptionnelle et qui a contribué de façon significative au développement de la pratique et au rayonnement de la profession infirmière.

PRIX JEANNE-MANCE

Le prix **Jeanne-Mance** vise à reconnaître une infirmière gestionnaire membre de l'ORIIM/L, œuvrant au sein d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux dont les compétences et les réalisations contribuent au développement des soins infirmiers ainsi qu'à l'amélioration des soins de santé à la population.

PRIX MENTORAT

Le prix **Mentorat** vise à reconnaître une infirmière membre de l'ORIIM/L, qui s'est impliquée professionnellement à titre de mentor auprès d'une autre infirmière.

La date limite pour soumettre une candidature est **le 30 septembre 2018, à 17 h.**

Les critères de sélection et le formulaire de présentation des dossiers sont placés aux pages suivantes et sur le microsite de l'ORIIM/L.

<http://www2.oiig.org/lordre/ordres-regionaux/montreallaval/prix/les-prix>

PRIX ALICE GIRARD

CRITÈRES DE SÉLECTION

- ❖ Être membre de l'ORIIM/L.
- ❖ A contribué de façon significative au développement de la pratique infirmière et au rayonnement de la profession.
- ❖ A fait preuve d'engagement professionnel remarquable.
- ❖ Est reconnue par ses collègues et par ses pairs pour son leadership et sa créativité.
- ❖ Est reconnue pour son approche humaine et empathique.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE

- ❖ La candidature doit être présentée par une infirmière au moyen d'un texte décrivant la candidate et sa contribution au regard des critères de sélection.

LETTRES D'APPUI

- ❖ Le dossier doit comporter deux (2) lettres d'appui rédigées par des infirmières.

PRIX JEANNE-MANCE

CRITÈRES DE SÉLECTION

- ❖ Être membre de l'ORIIM/L.
- ❖ Détient une expérience minimum de cinq (5) ans à titre de gestionnaire en soins infirmiers.
- ❖ Est reconnue par ses partenaires comme étant une gestionnaire hors pair.
- ❖ Fait preuve d'un leadership mobilisateur et d'habiletés de coaching.
- ❖ Contribue au développement de la pratique en soins infirmiers.
- ❖ A collaboré de manière significative à des projets majeurs touchant les soins infirmiers : réorganisation du travail, projets d'amélioration de la qualité, amélioration des pratiques, etc.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE

- ❖ La candidature doit être présentée par une infirmière au moyen d'un texte décrivant la candidate et sa contribution au regard des critères de sélection.

LETTRES D'APPUI

- ❖ Le dossier doit comporter deux (2) lettres d'appui rédigées par des infirmières.

PRIX MENTORAT

CRITÈRES DE SÉLECTION

- ❖ Être membre de l'ORIIM/L.
- ❖ Agit en tant que guide professionnel et comme partenaire auprès du mentoré.
- ❖ S'investit dans une relation durable auprès du mentoré par sa disponibilité.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE

- ❖ La candidature doit être présentée par une ou plusieurs infirmières ayant bénéficié du mentorat de la candidate au moyen d'un texte décrivant la candidate et sa contribution au regard des critères de sélection.

LETTRES D'APPUI

- ❖ Le dossier doit comporter deux (2) lettres d'appui rédigées par des infirmières.

PRIX RÉGIONAUX 2018

La date limite pour soumettre une candidature est **le 30 septembre 2018, à 17 h.**

PRIX ALICE-GIRARD **PRIX MENTORAT**

PRIX JEANNE-MANCE

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATE :

no. permis	
nom prénom	
adresse	
courriel	
tél. / cell.	
employeur/fonction	

CANDIDATURE PRÉSENTÉE PAR :

no. permis	
nom et prénom	
adresse	
courriel	
tél./ cell.	
employeur/fonction	
signature	